

SOMMAIRE



ÉDITORIAL

ÉDITORIAL	p 1
L'ACTIVITÉ DE L'UD	p 2
L'ACTIVITÉ FAPT	p 2
FINANCER LE MONDE D'APRÈS ?	
LE CHOIX DE L'HUMAIN	p 3
LE TRAVAIL SOCIAL	p 3
CREUZET/LISI MARMANDE	p 4

ENCART 4 PAGES CONFÉDÉRAL

AGENDA

FORMATION SYNDICALE

29 juin au 3 juillet : CSSCT

2 et 3 juillet : CoGiTiel

14 au 18 septembre : Conseiller du Salarié

6 octobre : S'impliquer* UL Marmande

8 et 9 octobre : CAP (Hospitaliers)

12 au 16 octobre : Niveau 1 UL Marmande

12 au 16 octobre : CSE

16 octobre : S'impliquer* UL Agenais

19 au 23 octobre : CSSCT

* S'impliquer = anciennement Stage Accueil

ASSEMBLÉES DE RENTRÉE

Décentralisées pour 3 Unions Locales : Agen, Marmande et Villeneuve-sur-Lot.

Les 7, 8 et 9 septembre.

Dates et lieux à confirmer prochainement.

La période que nous venons de traverser va laisser des traces et avoir de lourdes conséquences sur l'emploi.

Au-delà de la catastrophe sanitaire et le nombre de morts partout dans le monde, le gouvernement, lui, n'a eu aucun état d'âme à utiliser le confinement pour réduire encore et toujours plus les droits des travailleurs, arrivant à peine à masquer ses attaques derrière un discours inaudible, incompréhensible, contradictoire mais bien orchestré. La stratégie politique sur fond de crise sanitaire morbide... A vomir !

Dès le début du confinement, la CGT a interpellé la Préfète de Lot-et-Garonne pour lui demander de faire fermer les entreprises non essentielles à la vie du pays. Pas possible selon elle. Nous avons été privés de nos libertés individuelles et collectives, sauf pour aller bosser.

C'est ça le capitalisme : l'intérêt financier d'abord et l'humain après !

Dans le Lot-et-Garonne, la casse de l'emploi n'a pas attendu la fin du confinement pour poindre le nez. Sur l'Agenais, l'entreprise Hafner (ex ronde des fraîcheurs) liquidée avec 42 salarié(e)s envoyés à la mort sociale ; l'entreprise De Sangosse lance un plan de suppression d'emplois de 100 salarié(e)s, et la fermeture du magasin Tati. Sur le Marmandais, avec l'annonce de Lisi-Creuzet de la perte de près de 300 emplois. Le temps n'est plus au renfermement mais à la construction du rapport de force pour empêcher le gouvernement et le Medef de nuire plus longtemps.

La crise n'est pas pour tout le monde puisque des dividendes vont être versés aux actionnaires, comme chaque année. La crise va être payée, comme celle de 2008, par les salarié(e)s.

Une fois les applaudissements pour remercier les premiers de corvée passés et les médailles distribuées, ne nous trompons pas, ce gouvernement va continuer son travail de casse de la fonction publique et du service public. Sa feuille de route est tracée pour eux, les jours heureux n'ont pas le même sens que celui que nous portons.

Pour nous, c'est répondre aux besoins des populations pour vivre mieux et dignement, pour eux, c'est abolir les droits des travailleurs, de la jeunesse, des retraités pour assouvir leur soif de pouvoir et de richesses...

Le 16 pages confédéral est arrivé dans les syndicats et doit aider à aller aux débats avec le plus grand nombre. Nos idées, nos propositions ont besoin d'être partagés sur les lieux de travail, confrontés même. Il n'y a que de cette manière que nous saurons si nous avons raison seuls ou avec toutes et tous.

Les réunions téléphonées des syndicats que l'UD mises en place a vu un grand nombre de camarades y participer. Ces rencontres vont nous permettre, après la synthèse et l'analyse, d'en tirer la feuille de route revendicative départementale jusqu'au congrès de l'UD qui aura lieu début décembre et de préparer le document de travail pour les 3 ans à venir.

Permettez-moi, au nom de l'UD de vous souhaiter de bonnes vacances.

Laurent Jacquelin
Secrétaire Général

CONGRÈS DE L'UD : REPORT

Aux 2 et 3 décembre 2020 (à Bon-Encontre). Initialement prévu les 8 et 9 octobre, le congrès a été repoussé suite à la crise Covid-19.

Les documents de préparation parviendront à chaque syndicat avant le 2 septembre.

L'ACTIVITÉ DE L'UD PENDANT LE CONFINEMENT ET APRÈS

Notre organisation départementale a pris ses responsabilités en mettant rapidement en place des mesures de protection et de fonctionnement adaptées à la situation due à la pandémie du covid 19.

Dès le 16/03, nous avons communiqué sur nos décisions et l'organisation mise en place (salariés en télétravail, fermeture de la bourse du travail, moyens de communications entre et avec les camarades en responsabilités de la bourse aussi en télétravail...).

La semaine suivante, c'est pour éviter l'isolement et apporter notre aide face aux difficultés supplémentaires créées par cette crise sanitaire à laquelle nous étions tous confrontés, mais pas préparés, que l'UD a contacté des syndicats et a sollicité les Unions Locales pour que des contacts téléphoniques soient pris auprès de chaque syndicat, afin d'en connaître les besoins et les difficultés dans la période. Un mail a été préalablement envoyé en ce sens à tous les syndicats le 23 mars et précisait les interlocuteurs « référents UD » pour les UL et professions organisées.

Afin que nous ayons tous une visibilité de ce qui se passait dans nos organisations sur tout le département, nous avons créé un tableau « d'état des lieux dans les syndicats » que nous avons abondé de nos échanges téléphoniques et de vos réponses à nos mails de départ. Ce tableau a été envoyé toutes les semaines, à chaque syndiqué de notre organisation.

Au bout de 6 semaines, ce tableau comporte les retours de 7 UL, **61 Syndicats** et 2 professions, grâce à votre implication (tous les syndicats n'ont pu être contactés et nous le regrettons). Les éléments que vous nous avez transmis ont été précieux et ont permis d'alimenter l'ensemble de l'organisation puisque ce recensement est aussi remonté à la confédération chaque semaine.

Le bureau de l'UD a mis en place un courriel journalier à destination des syndicats, contenant les notes qui ont dû vous aider dans votre activité syndicale revendicative, d'information des syndiqué(e)s et des salarié(e)s (en plus d'alimenter régulièrement le site internet et le facebook).

Nous avons également interpellé des représentants de l'Etat, à plusieurs reprises, avec des éléments que vous nous avez transmis, sur les questions de sécurité sanitaire, par exemple.

Nous avons organisé des AG téléphonées de Syndicats afin d'échanger et de nourrir ensemble notre projet départemental à venir, afin qu'il soit le projet revendicatif de tous nos Syndicats.

La CGT dans le 47 n'est pas restée inactive !

Car c'est **ensemble**, plus que jamais, que les **solidarités** doivent être portées, par toute la CGT pour œuvrer pour les jours d'après !

Corinne CHARRY,
Bureau UD

L'ACTIVITÉ FAPT DURANT LE CONFINEMENT

La période du confinement a été une période difficile pour tout le monde. Le syndicat CGT FAPT s'est mobilisé pour ne pas couper les liens avec les syndiqués et les salariés de tout le champ fédéral de la communication.

Alors que la Poste interdisait aux militants de circuler pour informer les salariés et veiller à la mise en place des mesures de protection de ses agents, le syndicat a continué son activité syndicale en télétravail.

Les salariés ont été soutenus et conseillés par téléphone.

Les tracts version papier et informations syndicales ne pouvant pas être imprimés ni envoyés, nous les avons transmis aux salariés via leur adresse mail pro. Il en a été de même pour les salariés d'Orange.

Des réunions de syndiqués ont été mises en place par téléphone tous les 15 jours et cela perdure. Suite à celles-ci, certains simples syndiqués sont devenus militants sur le terrain.

Les secrétariats, bureaux départementaux et commissions exécutives se sont tenus en visio.

Lorsque des agents étaient susceptibles de présenter les symptômes du Covid, il a fallu intervenir auprès des directions pour faire protéger les collègues et exiger les désinfections de locaux et le respect du protocole sanitaire.

Alors que LA POSTE et ORANGE font tout pour mettre à l'écart la CGT en lui interdisant l'accès aux entreprises.

Les membres du bureau ont mis à jour les coordonnées (mail, téléphone, adresse) de tous les syndiqués, ainsi que pour les salariés. Des groupes WhatsApp ont été créés pour le bureau, la CE, chaque collectif, le CHSCT et chaque section syndicale.

Cette période a mis en exergue la nécessité d'être à jour dans la base de données de nos syndiqués. La continuité de communiquer pendant cette période était nécessaire. Mais tout ce qui a été mis en place doit perdurer sur le long terme. Le ressenti, les informations sur le terrain, les revendications des salariés partagés lors de ces réunions téléphonées, sont l'essence de notre syndicat.

Maryse LAGARDE,
Secrétaire départementale FAPT 47

COMMENT ON VA FINANCER LE MONDE D'APRÈS ? LE CHOIX DE L'HUMAIN

« Le monde de demain ne sera pas comme celui d'hier » Dixit Macron « Nous sommes en guerre. Nous la gagnerons pour aller vers les jours heureux ». En 1945, à la Libération le choix a été celui de l'humain, pas celui du capital comme aujourd'hui ! La situation créée avec la globalisation de l'épidémie du Covid19 n'est pas un accident de parcours ou effet d'un complot. Elle est bien le produit la crise du capitalisme commencée dès les années 60. La pandémie est le catalyseur de la crise. Elle en est le produit. Il n'y avait pas « d'argent magique » (5 milliards d'€) pour répondre aux besoins urgents et indispensables des personnels de la santé et moyens pour les hôpitaux publics avant et pendant la pandémie. L'argent est devenu possible pour sauver le capital : « Quoi qu'il en coûte » (Macron) « Quand la maison brûle, on ne compte pas les litres d'eau » (Darmanin).

La pompe à fric va turbiner vite. 300 milliards de cautions d'emprunts pour les entreprises, 40 milliards d'aides immédiates pour les PME avec report de paiements d'impôts et de cotisations sociales, 8 milliards pour Renault, 7 pour Air France, pour la SNCF, une imposture médiatique franco-allemande à 750 milliards d'€, 450 milliards de la commission européenne. Si l'économie est en panne, les Bourses ne le sont pas ! Les cadors du CAC 40 en toute quiétude ont reçu 209 milliards d'€ de la BCE (Banque Centrale Européenne). Sans aucune contrepartie sur l'utilisation de cet argent. La planche à billets tourne pour eux à plein régime. Autant vouloir arrêter le feu avec de l'essence.

D'où vient tout ce pognon ? Pas de l'ISF, ni de la taxation des produits financiers, ni du recouvrement des 100 Milliards (1000 en Europe) de fraude fiscale, ni du blocage de l'évasion de capitaux. La BCE, indépendante des Etats, a monopole de la création « infinie » de la monnaie. Elle alimente gratuitement les banques nationales et les organismes financiers. Pas les Etats. Les Etats empruntent aux banques l'argent additionné des intérêts. Les « aides » européennes et leur utilisation ne sont pas une opération Robin des bois !

Elles sont conditionnées à la poursuite des réformes du travail, du financement des retraites, de la maîtrise de la dette et du déficit budgétaire et à l'abaissement de l'impôt de production (impôt sur le

capital). Cet argent emprunté sur les marchés financiers exige une rentabilité et vient alimenter l'inférieure spirale de la dette que les taux d'intérêt ne cessent de faire grossir. Voilà comment on continue d'enchaîner les travailleurs avec le fameux boulet de « la dette » qui sert à alimenter les bulles spéculatives. Qui ruine la France ?

Qui va payer ? Selon les divers instituts (Montaigne) et autres convers au libéralisme qui pérorent sur les plateaux télé, l'addition sera douloureuse pour les travailleurs. C'est un tsunami social planifié qui s'annonce (Renault, KLM, Air France, Lisi Creuzet) etc. 455 800 suppressions d'emplois au 1^{er} trimestre 2020 en France. Les restructurations des hôpitaux continuent. C'est le temps de travail jusqu'à 60h par semaine, la suppression de droits et de libertés, le fichage. Des retraités et des étudiants ont faim, la pauvreté progresse. Le coronavirus du pauvre va-t-il nourrir les comptes des riches ?

« Plus jamais ça » ! Titre une pétition, lancée par la CGT, Oxfam, Attac, etc., qui aboutit à un plan de 34 mesures à mettre en débat pour préparer le « monde d'après ». Nos propositions* CGT ne sont pas à ignorer et encore moins à garder pour soi ! Mettons-les en débat avec les salariés sur le lieu de travail. La gestion de l'entreprise, ça nous regarde : Les financements et les coûts de production, l'investissement pour quelle production à développer. La formation professionnelle pour la création d'emplois qualifiés, l'augmentation de salaires (SMIC 1800€), de réduction de temps de travail (32 h), les conditions et l'organisation du travail, de nouveaux droits et de sécurité sociale professionnelle, ça se conquiert !

Dans notre territoire, agissons pour des services publics de la santé, l'école, et pour un financement solidaire de la Sécurité Sociale et des retraites. Organisons-nous plus nombreux en syndicat CGT pour arrêter de subir !

Claude TRESSOS,
Membre de la CE de l'UD

* Voir livret CGT 16 pages intitulé :
« Le progrès social et environnemental c'est possible et urgent ! »

LE TRAVAIL SOCIAL À L'ÉPREUVE DU CONFINEMENT

L'association Sauvegarde 47 accompagne des enfants, adultes et familles dans le cadre de ses missions de protection de l'enfance, de soin, d'insertion, de protection et de suivi médico-social. La crise sanitaire inédite du Coronavirus a contraint les services à se réorganiser afin de protéger au mieux les personnes accompagnées et les salariés. Ainsi, la plupart des salariés ont été placés en télétravail à domicile, avec un maintien de lien téléphonique avec les « usagers », et des visites à domicile dans des situations urgentes. D'autres services qui accueillent des jeunes en internat, qui interviennent dans le cadre de maraudes ou de soins, ou les familles d'accueil, ont maintenu leurs activités afin d'assurer une continuité d'accompagnement.

Pour tous, cette période a été particulièrement difficile dans ce qu'elle est venue reconfigurer radicalement le lien physique, primordial avec les personnes accompagnées : comment assurer

une présence éducative lorsqu'une mise à distance est imposée, que ce soit en télétravail ou en présentiel avec des protections ?

Le télétravail est aussi venu remettre en évidence l'importance d'un travail d'équipe, sur le terrain, alors que la visioconférence est devenue la norme pour un temps. Du côté des protections contre le virus, un approvisionnement au compte-gouttes mais insuffisant malgré tout. Les travailleurs sociaux et soignants reprennent petit à petit le chemin des services pour assurer à nouveau cette présence physique indispensable auprès des plus fragiles.

Nous restons vigilants à ce que les financeurs et les associations gestionnaires n'oublient jamais leur implication durant cette période troublée. On a applaudi à juste titre les personnels soignants aux fenêtres, mais qui a parlé des travailleurs sociaux ?

David RENAUD,
Pour le Syndicat CGT Sauvegarde 47

CREUZET / LISI MARMANDE : UNE CGT LOIN D'ÊTRE CONFINÉE !

Après avoir pris l'impact de la crise Boeing de plein fouet (arrêt de production suite à plusieurs accidents du 737max) représentant près d'un tiers de la production côté fabrication des pièces de moteur ; « le fleuron de l'aéronautique marmandais » comme le cite la presse, se trouve dans une crise supplémentaire du fait de la pandémie du Covid-19. Cela a occasionné une diminution drastique des commandes par les donneurs d'ordre (Airbus...). La situation de certains ateliers était déjà préoccupante car la direction était en train d'abandonner certaines productions car jugées pas assez « juteuses » à son goût...

Le chômage partiel a débuté mi-mars et va sûrement s'étendre en fonction des décisions du Ministère du travail jusqu'à au moins mars 2021. Le CSE a entamé la démarche de droit d'alerte économique et social !

A ce jour, il n'y a aucun plan de licenciement de masse envisagé, mais les mots sont tout de même importants. S'il n'est pas prévu de licenciement à Marmande, des suppressions d'emplois vont avoir lieu (départs en retraite non remplacés, arrêt de l'intérim...). Lisi envisage de réduire ses effectifs mondialement et Creuzet n'y échappera pas ! (La Direction a évoqué dans la presse un sureffectif de 300 personnes... sans que le CSE en soit informé).

Avec des prévisions optimistes de notre direction et après avoir stoppé les contrats d'intérim, c'est maintenant l'occasion de revenir sur la négociation d'un accord sénior engagé fin 2019, mais non abouti du fait de la volonté de la CGT CREUZET de se retirer de cette négo tant que le projet de réforme des retraites ne serait pas retiré : gagner 6 mois d'un côté pour perdre des années et de l'argent de l'autre... Mais c'est aujourd'hui une option dont les organisations syndicales, la direction, et les salarié(e)s ont besoin pour maintenir un certain niveau d'emploi et de compétences dans l'entreprise. L'occasion peut-être de revenir sur la retraite à 60 ans à taux plein ! Affaire à suivre...

Tant que l'Etat portera secours aux actionnaires avec du chômage partiel, reports et/ou exonérations de cotisations, et diverses subventions (recherche, formation, etc.) ; on ne nous mettra pas dehors, mais qu'en sera-t-il dans les mois ou années à venir ? Une raison de se mobiliser pour la Sécurité Sociale d'Ambroise CROIZAT, pour la conserver et l'améliorer de façon à répondre aux besoins de la population, d'imposer des règles pour son financement, pour que « chacun cotise selon ses moyens et reçoit selon ses besoins » !

Sinon, pour une entreprise qui prône et placarde sur chacun de ses murs « la sécurité, ma priorité » :

On s'est très vite aperçu à quelle sécurité ils faisaient allusion : la sécurité financière ! Malgré plusieurs cas suspects de Covid, des salarié(e)s en contact quotidien avec des personnes en « quatorzaine », des allers-retours de collaborateurs voguant dans le monde entier venant dans l'enceinte de l'entreprise, malgré les recommandations du CSSCT suite à la saisie du Registre des Dangers Graves et Imminents, des préconisations de l'OMS et du CSE en amont non mises en places... Il a fallu que certains salarié(e)s usent de leur droit de retrait pour que la direction prenne enfin conscience et applique un protocole d'hygiène et de sécurité approprié !

Pas une mince affaire, avant d'appliquer ce protocole, la direction a privilégié d'étudier le cadre légal du droit de retrait et a décidé de ne pas payer les heures prises par les salarié(e)s pour leur propre sécurité, plutôt que de mettre à disposition immédiatement des moyens.

C'est grâce à l'action syndicale de la CGT que la Direction a reculé. Revancheur, la Direction s'en est prise aux libertés syndicales notamment à l'encontre de 2 élus CGT du CSE (et ayant également la prérogative SSCT) pour des raisons futiles voire de fausses accusations lors de leurs visites pendant la période de confinement où des volontaires travaillaient... La vraie raison, c'est que la coordination et la cohésion entre tous les syndiqué(e)s a permis d'être efficace et d'informer régulièrement les salarié(e)s de leurs droits face à une direction qui souhaitait imposer, congés, rtt ou modulation, en mettant la pression et la peur parmi les salarié(e)s. Chantage sur le chômage partiel alors que le dossier avait été accepté par la DIRECCTE et sans condition jusqu'en septembre. L'action syndicale importante pendant le confinement avec échanges réguliers par visio et par mail entre tous les syndiqué(e)s a permis de limiter la casse, de déjouer les manœuvres de la Direction et a permis aux salarié(e)s de choisir... la différence entre inciter et imposer, sans mentir !

Confinement ou déconfinement, la bataille continue pour toutes les forces de la CGT - les syndiqué(e)s sur tous les fronts pour imposer les revendications, les droits des travailleurs(euses).

Mickaël ORSINI,
Pour la CGT CREUZET